

DURÉE / LIEU

16 jours
2 modules répartis sur 4 semaines,
à Rennes
Présentiel : 120 heures

TARIF

5.000 € net

MODALITÉS DE CANDIDATURE

en complément de la candidature en ligne,
adresser :

- CV + lettre de motivation
avant le 28 juin 2024

Votre demande d'inscription sera soumise aux
responsables pédagogiques. Une confirmation
d'inscription vous sera adressée au plus tard
le 19 juillet 2024.

Conditions générales de vente disponibles sur
notre site.

PARTENAIRE



Une question concernant votre inscription ?

Direction de la scolarité
candidaturefc@ehesp.fr
Tél. : 02.99.02.25.00

Qui contacter si vous êtes en situation de handicap ?

Référent handicap EHESP
referent-handicap@ehesp.fr

Ecole des hautes études en santé publique
15, avenue du Professeur-Léon-Bernard
CS 74312 - 35043 Rennes Cedex
Tél. + 33(0)2 99 02 22 00

formation-continue.ehesp.fr



Télécharger sur notre site
le **bulletin d'inscription**

SUR LA FICHE

[Santé publique et aménagement
des territoires - Vers un urbanisme
favorable à la santé](#)

OU EN RECHERCHANT LA FORMATION
PAR THÈME

[Santé et risque environnementaux :
prévention et contrôle](#)

formation-continue.ehesp.fr



Formation
continue

DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT (DE)

Santé environnement

SANTÉ PUBLIQUE ET AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES (SPAT) VERS UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ (UFS)

Les +

- Cette formation, **unique en France**, est la concrétisation de plusieurs années de recherche et d'expertise sur le champ urbanisme, santé et environnement.
- Elle est conçue conjointement par l'**EHESP** et l'**Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR)** pour répondre au plus près au besoin de montée en compétences des professionnels de l'urbanisme et de la santé publique.



16 jours répartis sur
4 semaines



Rennes



septembre à
décembre
2024

D.E. SANTÉ PUBLIQUE ET AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES VERS UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ

L'aménagement du territoire est un champ multidimensionnel dont les choix peuvent influencer de façon positive ou négative la santé et la qualité de vie des populations, selon des mécanismes plus ou moins complexes. Basée sur une approche globale de la santé, cette formation a pour objectif d'amener les stagiaires à **appréhender** les multiples facettes de ce champ, à **identifier** les leviers d'action et à **proposer** des solutions concrètes pour tendre vers un urbanisme et un aménagement des territoires favorables à la santé à l'environnement et au climat.

Cette formation, conçue et portée conjointement par l'EHESP et l'IAUR, vise à **rassembler à la fois des professionnels de l'urbanisme et de la santé publique**.

Pour les premiers, il s'agit de prendre en compte la santé comme nouvel aspect incontournable et transversal pour des projets urbains de qualité, pour les deuxièmes, de se saisir du levier de l'urbanisme comme facteur clé d'amélioration de la santé et de la qualité de vie.



OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- A l'issue de la formation, le participant sera doté de compétences spécifiques lui permettant d'analyser, de coordonner, de piloter ou de développer des projets d'aménagement et d'urbanisme favorables à la santé et qui participent aux stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.



PUBLIC VISÉ

Directeur, cadre, chargé de mission en charge de l'aménagement, de l'urbanisme, de la santé ou de l'environnement au sein des collectivités territoriales, services de l'État, agences régionales de santé, agences d'urbanisme, aménageurs, promoteurs, bureaux d'études ou autres structures publiques ou privées, agences d'architecture, CAUE



PRÉREQUIS

Une appréhension minimale des questions d'urbanisme, d'environnement ou de santé est requise.



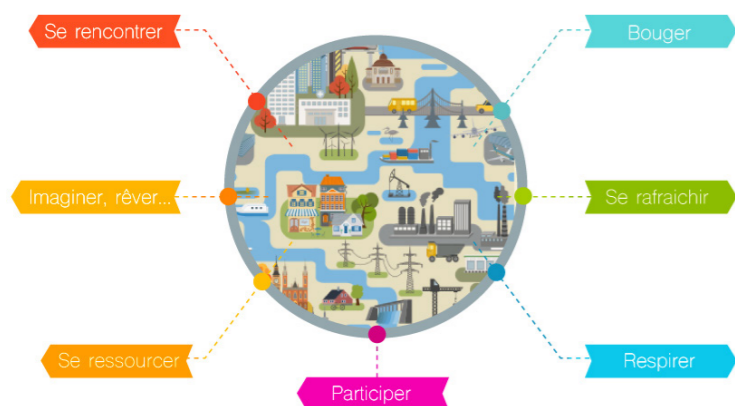
PARCOURS PÉDAGOGIQUE

2 modules : 16 jours au total répartis sur 4 semaines

Le module 1 peut être suivi de manière autonome.

Pour suivre le module 2, il est nécessaire d'avoir suivi le module 1

Aménager des territoires favorables à la santé



COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les voies d'intégration de la santé dans tout projet d'aménagement ou d'urbanisme en s'appuyant sur les processus de la « fabrique de la ville » et en maîtrisant le concept et les outils de l'Urbanisme Favorable à la Santé (leviers d'action, mobilisation des acteurs, etc.)
- Formuler des recommandations et promouvoir des actions qui présentent des co-bénéfices en termes de santé-environnement-climat, en appliquant des référentiels d'analyse et en mobilisant les acteurs des secteurs de l'urbanisme et de l'aménagement, de la santé publique et de l'environnement.

PROGRAMME ET MODULES

MODULE 1 – URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ (SANTÉ PUBLIQUE, AMÉNAGEMENT ET URBANISME) : CONCEPTS ET OUTILS

Programme sous réserve de modification

Contenu de formation

- Les principaux concepts de la santé (santé, déterminants de santé, inégalités de santé, approche systémique, principaux indicateurs), de l'urbanisme et les enjeux environnementaux et climatiques associés
- Principaux acteurs et documents cadres de la santé publique, de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement
- Urbanisme Favorable à la Santé : concepts, leviers, cadres de référence et méthodologies associés pour accompagner son déploiement à différentes échelles de territoires
- La démarche ISadOrA (Intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement)
- Plaidoyer pour la santé dans toutes les politiques d'aménagement, d'urbanisme et de planification

8 jours • Séquence 1 : 16-20 septembre 2024
• Séquence 2 : 14-18 octobre 2024

Des « thématiques de l'UFS » spécifiques seront approfondies sur la base de données probantes au-fur-et-à-mesure des séquences sur les deux modules (ex : espaces verts et santé, îlot de chaleur urbain et santé, changements climatiques et santé, eaux et santé, etc.)



EQUIPE PEDAGOGIQUE

Anne ROUE LE GALL
Enseignante chercheure, Département Sciences en Santé Environnementale
Responsable EHESP du diplôme d'établissement SPAT

Jean-Pascal JOSSELIN
Directeur, IAUR
Responsable pédagogique pour l'IAUR

MODULE 2 – INTÉGRATION DE LA SANTÉ DANS LES PROCESSUS D'AMÉNAGEMENT : PLANIFICATION ET OPÉRATIONNEL

Contenu de formation

- L'analyse et l'accompagnement à l'intégration de la santé dans les documents d'urbanisme et de planification en s'appuyant sur les outils de l'UFS (référentiel « santé », 8 axes pour un UFS, etc.)
- L'analyse et l'accompagnement à l'intégration de la santé dans les opérations d'aménagement en s'appuyant sur les outils de l'UFS (démarche ISadOrA, etc.)
- Retours d'expérience d'acteurs de la santé publique, de l'aménagement et de l'urbanisme
- Application à un cas concret pour accompagner l'intégration de la santé dans un document de planification (ex : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et dans une opération d'aménagement (ex : ZAC, projet immobilier, revitalisation de quartier, rénovation urbaine)

8 jours • Séquence 1 : 18-22 novembre 2024
• Séquence 2 : 9-13 décembre 2024



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance entre apports théoriques, pratiques et retours d'expériences
Mises en situations collectives
Création d'une communauté d'apprentissage professionnelle
Visites de terrains
Travail sur un cas réel d'application (une collectivité)
Espace de ressources numériques partagées.



ÉVALUATION/ VALIDATION

Pour obtenir le diplôme, il est nécessaire d'avoir participé aux 2 modules et de satisfaire aux épreuves de validation.



PERSPECTIVES

Promouvoir, déployer et/ou accompagner des démarches d'Urbanisme Favorable à la Santé au sein des territoires (collectivités, ARS, agences d'urbanisme, bureaux d'études ou toute autre organisation)